



Département de la Drôme

COMMUNE DE SAINT-SORLIN EN VALLOIRE

Plan Local d'Urbanisme

Modification n°1

Pièce 4
Planche 1 - partie nord de la commune

Echelle : 1/5000

Vu la délibération du Conseil Municipal Cachet de la Mairie et signature
en date du : approuvant la modification n°1 du PLU

FOLIA
URBANISME - PAYSAGE - ARCHITECTURE

- Légende :**
- Limites de zone
 - Espace boisé classé
 - Exploitation agricole (siège d'exploitation et/ou bâtiments d'exploitation)
 - Secteur affecté par le bruit (voie ferrée "ligne TGV")
 - Identification de corridor écologique
- Eléments de paysage et bâti à préserver (article L.151-19 du CU)**
- Elément bâti à préserver
 - Elément paysager à préserver
- Changement de destination (article L.151-11 du CU)**
- Constructions pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Marge de recul**
- Largeurs de plateforme
 - Marge de recul par rapport à l'axe de la route : habitation
 - Marge de recul par rapport à l'axe de la route : autres constructions
 - Limite d'application des marges de recul
- Secteur de risques**
- ZONAGE REGLEMENTAIRE RISQUE INONDATION**
- Zone inconstructible sous exception prévue
- Secteur R1**
 - Secteur R2**
 - Secteur R3**
- Zone constructible sous conditions spéciales
- Secteur B**
- CANALISATION**
- Passage de canalisation de gaz, de pipeline (TRAPIL), d'hydrocarbures, de produits chimiques